

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

MOOSCH

68 Haut-Rhin



32^{ème} Marche Populaire Internationale

Marche de Montagne

SAMEDI 13 ET

DIMANCHE 14 OCTOBRE 2018

Parcours de 5 km et 13 km



Membre de la FFSP n°F0513

Visa FFSP n° 2018-68-131H

Internet : <http://www.ffsp.fr>

E-Mail : contact@ffsp.fr

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉ : contact@ffsp.fr



[facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)



twitter.com/ffsp_officiel



Groupama



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté N°012156 du 2 août 2001

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

- Départ et arrivée :** Salle Aloyse Mura, rue des Ecoles 68690 MOOSCH.
Grand Parking à proximité.
- Horaires :** Samedi et Dimanche : - Départ de 7 à 14 Heures.
- Arrivée obligatoire avant 18 Heures.
- Parcours :** Belle randonnée pédestre de 5 et 13 Km à travers les sentiers de notre belle forêt vosgienne. Ouvert à tous, les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.
- Licence de participation :** La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation sans souvenir de 2€**. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
- Préinscriptions :** Avant le 12 Octobre 2018
Inscriptions : HEISLER Frédéric
97 Rue du Général De GAULLE
68690 MOOSCH
Téléphone: 03 89 38 91 52
- Récompense :**
- aux Corps de Sapeurs-Pompiers les plus nombreux.
 - aux Groupes Locaux les plus nombreux.
 - aux Groupes Extérieurs les plus nombreux.
 - aux participants Homme et Dame les plus âgés/ garçon et fille les plus jeunes
 - à la Classe la plus représentée.
- Assurance :** La F.F.S.P. est garantie en R.C. auprès de Groupama.
L'association décline toute responsabilité en cas de vol, maladie ou accident.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Ravitaillement :** Boissons et petites collations seront remises gracieusement au 1er poste de contrôle.
Repas chauds et boissons aux postes de ravitaillement payants.
- Avis importants :** Il est recommandé de ne pas quitter les chemins et sentiers fléchés.
Les chiens doivent être tenus en laisse.
Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours.
- Secourisme :** Assuré par les organisateurs en cas d'urgence contacter les pompiers Urgence **112**

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf arrêté préfectoral ou municipal.

